

DONNÉES

7.

Aspirations en matière de migration en Afrique de l'Ouest et du Nord : Que savons-nous de la manière dont elles se concrétisent sous la forme de flux migratoires à destination de l'Europe ?

Irene Schöfberger¹, Eduardo Acostamadiedo¹,
Emma Borgnäs¹ et Marzia Rango¹

Résumé : Les candidats à la migration originaires d'Afrique sont moins susceptibles de migrer vers leurs destinations internationales préférées que d'autres migrants. Le présent chapitre étudie les aspirations et les intentions en matière de migration, ainsi que les migrations effectives de ressortissants de 18 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, en particulier à destination de l'Europe. S'appuyant sur différentes statistiques du Gallup World Poll, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, d'Eurostat, de Frontex et de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, il présente des éléments factuels sur l'écart entre le nombre de personnes qui prévoient de migrer vers l'Europe et les flux migratoires réguliers et irréguliers effectifs. À cet effet, il examine les différences régionales et s'appuie sur des cadres théoriques relatifs aux aspirations et aux capacités (facultés) en matière de migration.

7.1. Introduction

Les migrations au départ de l'Afrique et au sein du continent se multiplient, et les destinations sont de plus en plus diverses (Commission européenne, 2018). Huit des dix communautés de la diaspora ayant enregistré la croissance la plus rapide au cours de la dernière décennie proviennent d'États africains (Connor, 2018). Et si la plupart des migrations africaines se déroulent toujours au sein du continent, les migrations Sud-Nord et Sud-Sud vers l'extérieur du continent gagnent en importance (Commission européenne, 2018). Les candidats à la migration originaires d'Afrique sont toutefois moins susceptibles de migrer vers leurs destinations internationales préférées que d'autres migrants. Cela se vérifie en particulier chez les candidats à la migration originaires d'Afrique de l'Ouest (Tjaden et al., 2019).

¹ Centre mondial d'analyse des données sur la migration (CMADM) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Le présent chapitre examine les aspirations et les intentions en matière de migration ainsi que les migrations effectives de ressortissants de 18 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest², en particulier à destination de l'Europe³. Dans un premier temps, le chapitre étudie les désirs et intentions en matière de migration dans la sélection de pays et fait le point sur les précédents rapports de l'OIM consacrés à ce sujet (tels que Tjaden *et al.*, 2017) en s'appuyant sur des données plus récemment disponibles. Il présente ensuite des éléments factuels sur l'écart entre le nombre de personnes qui prévoient de migrer en l'Europe et les flux migratoires réguliers et irréguliers effectifs. À cet effet, il examine les différences régionales et s'appuie sur les cadres théoriques de Carling (2002) et de Haas (2014) relatifs aux aspirations et aux capacités (facultés) en matière de migration – autrement dit, l'évaluation psychologique que les migrants font de l'émigration comme démarche envisageable et les possibilités dont ils disposent pour traduire ces aspirations en migrations réelles (voir l'encadré 7.1).

Ce chapitre est un travail préliminaire⁴. Les données actuellement disponibles sur les désirs et les projets de migration dans les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, sur les flux migratoires sortants au départ de ces pays et sur la mesure dans laquelle ces flux sont dirigés vers des pays non européens ne sont toujours pas exhaustives. Par conséquent, il n'est toujours pas possible de saisir pleinement les raisons pour lesquelles de nombreux candidats à la migration de ces deux régions finissent par ne pas migrer en Europe ou par migrer ailleurs. Il est néanmoins crucial d'étudier les aspirations et les intentions en matière de migration ainsi que les migrations effectives pour comprendre les tendances pertinentes sous-jacentes.

Le présent chapitre repose sur cinq grandes sources de données. La section II s'appuie sur les données d'enquête relatives aux désirs et aux projets de migration du Gallup World Poll. La section III s'appuie sur les données relatives aux flux migratoires réguliers de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2020) et d'Eurostat (2020), sur les estimations des flux migratoires irréguliers établies par Frontex⁵, et sur les statistiques démographiques de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES, 2020). La dernière section du chapitre recense les lacunes en matière de données pertinentes et propose des pistes en vue de les combler.

² Le chapitre étudie les 18 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest suivants : l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, la Sierra Leone, le Togo et le Sénégal.

³ En raison de la faible disponibilité de données sur les flux migratoires entrants pour la période comprise entre 2010 et 2016, toutes les données relatives à l'Europe exposées dans le présent chapitre portent uniquement sur les 22 pays européens suivants : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Hongrie, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

⁴ Ce chapitre est un travail préliminaire et il convient d'indiquer certaines limitations méthodologiques. Pour commencer, les limitations méthodologiques des données du Gallup World Poll sur les désirs et les projets de migration sont susceptibles d'affecter leur exhaustivité (voir l'encadré 7.2). Les estimations basées sur les données d'enquête ont été établies à partir de données regroupées pour la période comprise entre 2010 et 2015 dans le but de compenser la taille limitée des échantillons et les différents cadres d'échantillonnage. Les données manquantes ont été imputées avec une moyenne mobile en vue de renforcer l'équilibre de l'échantillon, tandis que le plan et les poids ont été ajustés pour le regroupement des pays, des années ou du nombre d'enquêtes par année. Des limitations supplémentaires résultent de la nature des données relatives aux flux migratoires. Les différentes techniques de collecte employées par les différents pays limitent leur comparabilité. Les données relatives aux flux migratoires réguliers reposent ici sur les permis de séjour alors que ceux-ci peuvent avoir été délivrés à des personnes qui sont arrivées par voie irrégulière. Quant aux données relatives aux flux migratoires irréguliers, elles ne peuvent reposer que sur des estimations. Par ailleurs, seules les personnes âgées de 15 ans et plus ont pu être prises en compte, aucune donnée n'étant disponible pour les personnes plus jeunes. Il convient toutefois de noter qu'on estime qu'un pourcentage élevé de migrants sont âgés de moins de 35 ans, et que nombre d'entre eux sont âgés de moins de 15 ans. En raison de ces limitations, les pourcentages indiqués dans la présente publication sont susceptibles de biais.

⁵ Les estimations des flux migratoires irréguliers établies par Frontex sont basées sur les estimations de franchissements irréguliers de frontière. Pour de plus amples détails méthodologiques, voir Frontex (2020).



Encadré 7.1. Aspirations en matière de migration et capacité (faculté) à migrer

La notion d'**aspirations** en matière de migration est utilisée pour désigner l'évaluation psychologique, par une personne, de l'émigration envisagée comme une démarche possible (Carling et Schewel, 2018). Les intentions de migration, quant à elles, désignent les projets concrets des candidats à la migration. La notion d'aspiration a été définie comme une fonction des aspirations générales des personnes concernant leur vie et des structures de possibilités spatiales perçues dans les lieux tant d'origine que de destination (de Haas, 2014, p. 23). La notion d'aspiration est donc axée sur les facteurs qui influencent les décisions et les désirs de (ne pas) partir, tels que le capital social, culturel et économique ou les attentes et les normes sociales (Carling et Collins, 2018 ; Schewel, 2019).

Les chercheurs ont tenté d'expliquer les facteurs qui déterminent les possibilités dont disposent les migrants pour convertir leurs aspirations à migrer en migrations réelles par des notions telles que la faculté et la capacité à migrer. À l'aide de son modèle faculté-aspiration, Carling a suggéré que la faculté à migrer est la capacité de transformer des aspirations à migrer en réalité, compte tenu des obstacles et des possibilités propres au contexte (Carling et Schewel, 2018, p. 955). Il a constaté que les différents groupes socioéconomiques ne vivent pas les obstacles à la migration de la même manière. Il a notamment fait valoir que des politiques restrictives en matière d'immigration entravent l'accès des personnes peu qualifiées aux voies de migration régulières. Cela peut mener à une « immobilité involontaire » ou à la recherche d'autres « modes » de migration tels que la migration irrégulière. Carling a en outre proposé de conceptualiser la faculté à migrer de deux manières : a) comme le potentiel de réalisation d'aspirations à migrer, indépendamment de la présence de telles aspirations chez la personne ; et b) comme la faculté attestée d'une personne qui a effectivement migré. Cette dernière définition est utilisée dans le présent chapitre. Similaire à la notion de faculté de Carling, la notion de capacité de de Haas définit la mobilité humaine comme la capacité (liberté) des personnes à choisir où elles vivent, y compris la possibilité de rester (de Haas, 2014, p. 2).

7.2. Que savons-nous des désirs et des projets de migration en Afrique de l'Ouest et du Nord ?

Il existe différentes manières de mesurer les aspirations et les intentions en matière de migration (voir Carling et Schewel, 2018). Le présent chapitre étudie les **désirs de migration** – autrement dit, les préférences individuelles en matière d'émigration, indépendamment des éventuelles limitations – et les **projets de migration** – autrement dit, les éventuels plans concrets élaborés par les personnes présentant un désir de migration en vue de réaliser ce dernier dans les douze mois suivants. L'analyse repose sur les données du Gallup World Poll (GWP) relatives aux désirs et aux projets de migration recueillies entre 2010 et 2017 dans 18 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord. L'encadré 7.2 fournit de plus amples informations sur le Gallup World Poll.



Encadré 7.2. Données du Gallup World Poll sur les désirs et les projets de migration

Le Gallup World Poll (GWP) fournit des données sur les désirs et les projets de migration dans plus de 160 pays pour la période comprise entre 2010 et 2017. Ces données ont été recueillies au moyen d'enquêtes téléphoniques et d'entretiens en personne auprès de 1 000 personnes au moins par pays à une fréquence semestrielle, annuelle et biennale, selon le pays. À quelques exceptions près, les échantillons sont probabilistes et représentatifs à l'échelle nationale de la population résidente âgée de 15 ans et plus. Le Gallup World Poll recueille des données sur les désirs et les projets de migration au moyen des questions d'enquête suivantes :

- **Désirs de migration** : Idéalement, si vous en aviez la possibilité, aimeriez-vous déménager de façon permanente dans un autre pays ou préféreriez-vous continuer à vivre dans ce pays ?
- **Projets de migration** : Prévoyez-vous ou non de déménager de façon permanente dans un autre pays au cours des douze prochains mois ? (question posée uniquement aux personnes ayant exprimé le désir de migrer)

Le Gallup World Poll constitue actuellement la source la plus importante de données sur les désirs et les projets de migration dans le monde. Son exhaustivité fait toutefois débat, principalement en raison de ses limitations méthodologiques. Ainsi, l'accès inégal aux services téléphoniques – dans les régions rurales d'Afrique de l'Ouest, par exemple – n'est pas pris en compte. Récemment, des chercheurs ont avancé l'idée que l'approche méthodologique du sondage présente le risque de négliger des contextes (locaux) complexes et des formes particulières de mobilité telles que la migration temporaire (par exemple, Carling et Schewel, 2018).

D'autres chercheurs ont appelé l'attention sur la capacité limitée du Gallup World Poll à comparer des tendances nationales dans le temps et sur sa nature privée, et ont proposé d'utiliser d'autres outils tels que des données de recherche en ligne géoréférencées pour mesurer les intentions en matière de migration dans les pays d'origine, afin de prévoir les flux sortants qui suivront (Böhme *et al.*, 2019).

Environ une personne interrogée sur trois en Afrique du Nord et de l'Ouest a exprimé un désir général de migrer à l'étranger. La proportion de personnes souhaitant émigrer a augmenté de 12 points de pourcentage entre 2011 et 2017, passant de 27 % et à 39 %. Les désirs de migration diffèrent entre l'Afrique de l'Ouest et du Nord. En 2017, presque la moitié des ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest interrogés (43 %) ont indiqué qu'ils souhaitent émigrer, tandis qu'en Afrique du Nord, cela concernait un tiers de la population âgée de 15 ans et plus. L'encadré 7.3 présente des éléments factuels sur les raisons qui poussent les ressortissants de pays africains à envisager l'émigration.

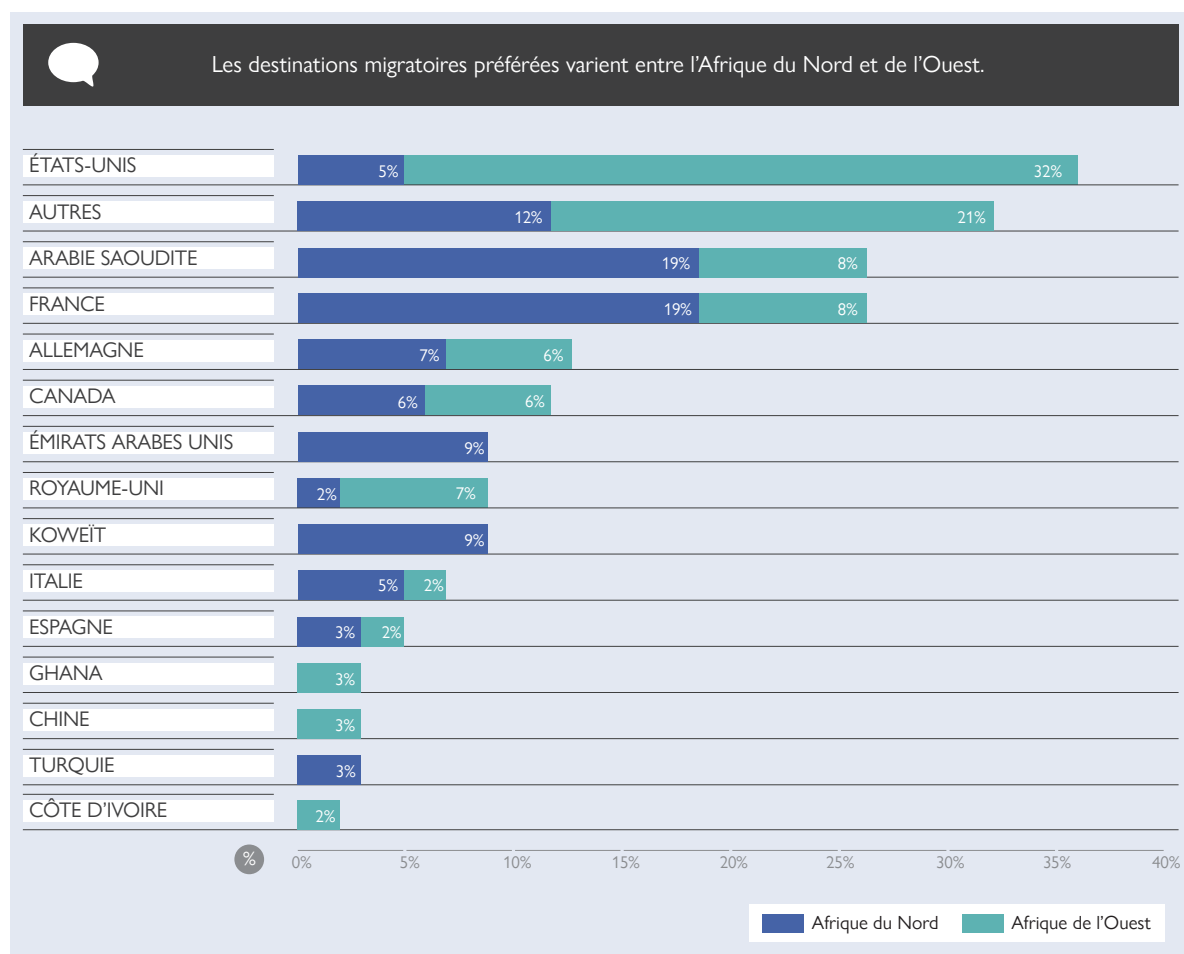


Encadré 7.3. Pourquoi les ressortissants de pays africains envisagent d'émigrer – données d'Afrobaromètre

Afrobaromètre⁶ (2019) fournit des éléments factuels sur les raisons pour lesquelles les ressortissants de pays africains envisagent de migrer à l'étranger, basés sur des enquêtes représentatives à l'échelle nationale. Ces données confirment les conclusions de travaux sur le rôle que jouent les revenus et les emplois disponibles dans le lieu de destination, mais également la distance géographique, culturelle et institutionnelle et les liens (réseaux) sociaux en tant que déterminants de la migration (Docquier et *al.*, 2014, p. 6). Les facteurs économiques semblent particulièrement importants : entre 2016 et 2018, plus de la moitié des personnes interrogées au Cabo Verde (64 %) et au Sénégal (54 %) ont indiqué la « quête de travail » comme la principale raison les poussant à envisager d'émigrer. Dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Togo, la Sierra Leone, le Libéria, le Niger et le Mali), la « quête de travail » était la principale raison d'émigrer pour une proportion moindre mais conséquente des personnes interrogées (25 % à 35 %), tandis que la « pauvreté/[les] difficultés » constituait le facteur le plus cité (40 % à 50 % des personnes interrogées). Les données mettent également en évidence la présence de processus sociaux continus, possiblement prosaïques, qui sous-tendent la mobilité, tels que la quête d'études, d'un conjoint ou d'une vie meilleure en ville (Bakewell et Bonfiglio, 2013, p. 4). En Gambie, au Libéria, en Sierra Leone et au Maroc, 10 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles souhaitaient émigrer pour rechercher de meilleures possibilités d'études. Parmi les autres raisons avancées par les personnes interrogées, on peut citer le voyage/tourisme, les perspectives d'affaires et le regroupement familial. Les motifs politiques semblent moins importants : un « meilleur environnement démocratique », la « persécution politique » et la « guerre civile » ont été indiqués par moins de 2,1 % des personnes ayant envisagé de migrer dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest étudiés par Afrobaromètre. Cependant, un « meilleur environnement démocratique » a été cité par 4,2 % des personnes ayant envisagé de migrer au Maroc et par 3 % d'entre elles en Tunisie.

Les destinations migratoires préférées varient entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest et au sein des deux régions. De manière générale, les personnes ayant exprimé le désir de migrer en 2017 ont cité l'Amérique du Nord (11 %), l'Europe (11 %), l'Asie (Moyen-Orient inclus, 9 %) et la péninsule arabique (6 %) comme régions de destination préférées. Seulement 3 % ont indiqué souhaiter se rendre dans un autre pays d'Afrique. Les États-Unis (22 %), l'Arabie saoudite et la France (12 % respectivement) étaient dans l'ensemble les destinations préférées les plus citées, mais des différences régionales existent. En Afrique de l'Ouest, les régions de destination préférées sont l'Amérique du Nord (16 %) et l'Europe (10 %), tandis qu'en Afrique du Nord, l'Europe et le Moyen Orient dominant (12 % respectivement). Les destinations en Asie occidentale – en premier lieu l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït – sont particulièrement populaires chez les migrants potentiels en Afrique du Nord (12 %). En Afrique de l'Ouest, 4 % des migrants potentiels souhaiteraient migrer dans un autre pays africain, tandis que cela n'est le cas d'aucune des personnes interrogées en Afrique du Nord. Enfin, les destinations migratoires préférées varient à l'échelle nationale, également. Ainsi, en Algérie, 25 % des personnes interrogées qui désirent migrer et au Sénégal, 20 % d'entre elles souhaiteraient se rendre en Europe, alors qu'elles sont seulement 3 % au Niger et en Égypte. La figure 7.1 fournit une vue d'ensemble des pays de destination préférés des personnes interrogées qui ont exprimé le désir de migrer.

⁶ Afrobaromètre conduit régulièrement des enquêtes d'opinion publique sur des questions sociales, politiques et économiques dans 37 pays africains au moyen d'entretiens en personne menés auprès d'un échantillon aléatoire de 1 200 à 2 400 personnes dans chaque pays.

Figure 7.1. Pays de destination préférés des personnes interrogées en Afrique de l'Ouest et du Nord ayant exprimé un désir général d'émigrer en 2017⁷

Source : Gallup World Poll, 2017.

Note : Application de poids de sondage et de population.

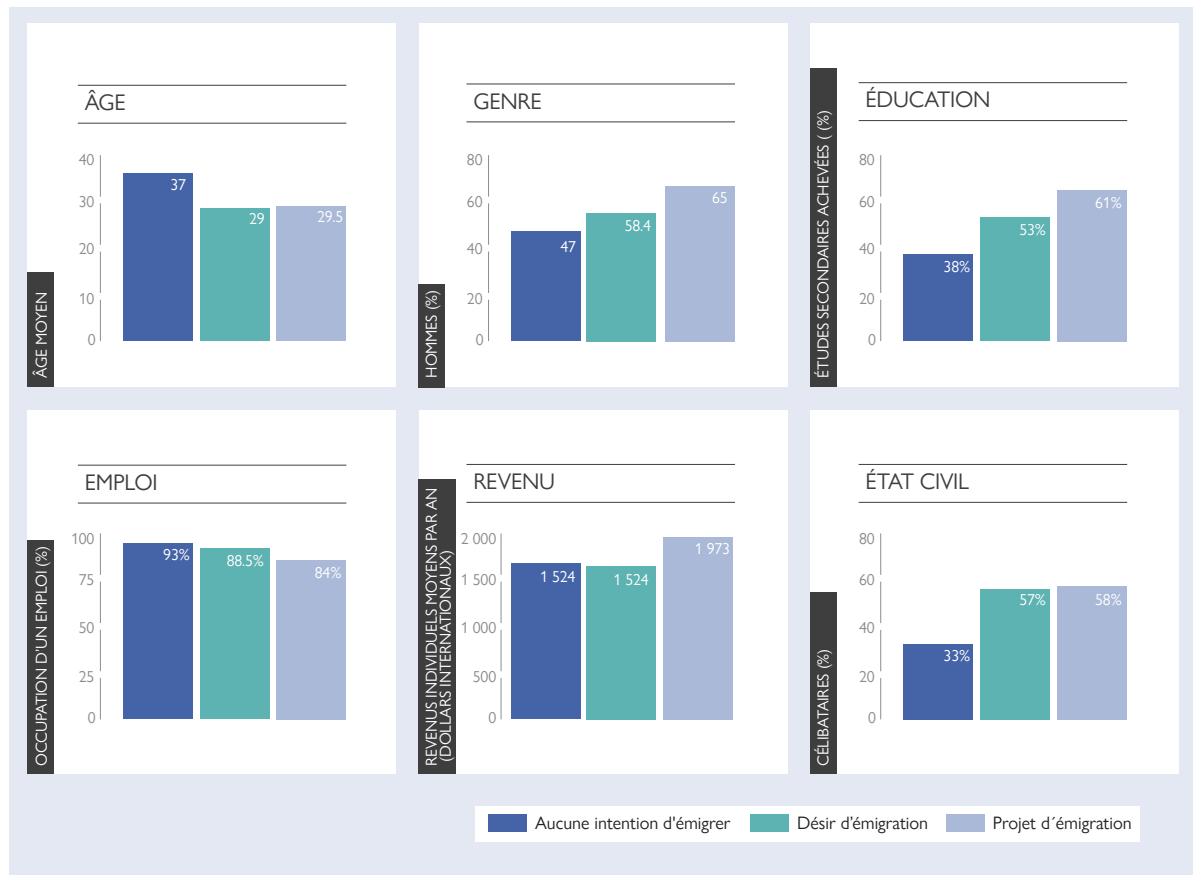
Seuls 4,4 % des personnes interrogées en Afrique de l'Ouest et du Nord ont indiqué former des projets concrets⁸ en vue de migrer à l'étranger. Entre 2010 et 2015, 31 % en moyenne des personnes interrogées chaque année dans la sélection de 18 pays ont indiqué désirer migrer de manière générale, mais seulement 4,4 % ont formé des plans concrets en vue de réaliser ce désir dans les douze mois suivants. Parmi ces dernières, seulement une personne sur trois a indiqué qu'elle prévoyait de migrer en Europe.

En moyenne, les candidats à la migration sont plus jeunes, présentent un niveau d'instruction plus élevé et perçoivent des revenus plus importants que le reste de la population. Ils sont également plus souvent de sexe masculin et célibataires. Cela vaut pour les personnes qui souhaitent émigrer et – encore plus – pour celles qui élaborent des projets concrets à cette fin. Les personnes qui présentent ces caractéristiques sont plus susceptibles de posséder le capital social et économique nécessaire pour satisfaire aux conditions à l'immigration dans les pays de destination et pour couvrir les coûts de leur migration. La figure 7.2 fournit des informations sur les caractéristiques socioéconomiques des candidats à la migration.

⁷ Les pays de destination préférés des personnes interrogées en Afrique de l'Ouest et du Nord ayant exprimé un désir général d'émigrer en 2017 ont été déterminés en deux étapes. Premièrement, la part de personnes interrogées souhaitant migrer dans chacun des pays de destination a été calculée dans chacun des 18 pays d'origine pris en compte dans le présent chapitre. Ensuite, la part moyenne pour chaque pays de destination préféré a été calculée et ajustée à la taille de la population dans les pays d'origine. Les limitations méthodologiques des données du Gallup World Poll décrites dans l'encadré 7.2 doivent être prises en considération.

⁸ Les données du Gallup World Poll sur les projets de migration ne sont pas encore disponibles pour 2016 et 2017. Par conséquent, les données sur les projets de migration présentées ici portent sur la période comprise entre 2010 et 2015.

Figure 7.2. Caractéristiques socioéconomiques des personnes interrogées, 2010-2015



Source : Gallup World Poll. Estimations basées sur les données regroupées pour la période comprise entre 2010 et 2015. Application de poids de sondage et de population.

7.3. Des projets aux migrations effectives à destination de l'Europe

Les projets d'émigration ou de séjour évoluent avec le temps. Les projets de migration, notamment, ne se concrétisent pas toujours. Les caractéristiques individuelles – telles que le capital social et économique – et les facteurs structurels ou contextuels – tels que les politiques migratoires, l'évolution des risques et des possibilités et la distance géographique – influent sur la volonté et les possibilités des candidats à la migration de concrétiser leurs projets de migration (Carling et Schewel, 2018). Ainsi, certaines personnes peuvent décider de ne pas migrer, de migrer vers d'autres destinations ou de recourir à d'autres moyens pour migrer (par exemple, des voies irrégulières). De plus amples informations à ce sujet sont disponibles dans l'encadré 7.4.

La présente section examine dans quelle mesure les projets de migration débouchent sur des migrations réelles. Compte tenu de la disponibilité limitée des statistiques sur les flux migratoires réguliers et irréguliers à l'échelle mondiale⁹, seules les statistiques sur les mouvements depuis la sélection de 18 pays vers les 23 pays européens pour lesquels des données sont disponibles sont prises en compte.

La présente section rapproche : a) les données sur le nombre de personnes (moyenne annuelle) qui prévoient de migrer depuis la sélection de 18 pays vers les 23 pays européens pour lesquels des données sont disponibles pour la période comprise entre 2010 et 2015, et b) les données sur les entrées annuelles moyennes de migrants en provenance de la sélection de 18 pays dans lesdits 23 pays européens pour la période comprise entre 2011 et 2016¹⁰. Les données relatives aux projets de migration portent sur les projets de migration dans les douze mois suivant l'entretien. Les données sur les entrées annuelles moyennes de migrants sont basées sur les données relatives aux permis de séjour émis pour au moins douze mois¹¹ et sur les estimations des arrivées irrégulières. Les voyages migratoires peuvent être de durée variable, de plusieurs heures à plusieurs années. De surcroît, ils ne sont pas systématiquement linéaires et peuvent inclure des séjours plus ou moins longs dans des pays de transit. Bien que les deux ensembles de données ne se rapportent pas aux mêmes groupes de personnes, leur comparaison peut donner une idée de l'écart entre les projets de migration et les migrations effectives vers certaines destinations.

Entre 2011 et 2016, on estime que les flux migratoires entrants annuels moyens depuis la sélection de 18 pays en Europe représentaient 7,1 % du nombre annuel moyen de personnes ayant indiqué avoir formé des projets de migration entre 2010 et 2015. Entre 2010 et 2015, quelque 4 millions de personnes par an en moyenne ont projeté de migrer vers l'Union européenne dans les douze mois suivants, alors qu'entre 2011 et 2016, on estime qu'il y a eu environ 300 000 arrivées régulières et irrégulières par an¹².

⁹ On ne dispose pas de données sur les flux de migrants à l'échelle mondiale. Seuls 45 pays communiquent ces informations aux Nations Unies, et les données comparables sur les flux migratoires sont généralement limitées aux pays de l'OCDE et à la migration régulière. Il est par conséquent difficile de décrire les flux migratoires qui concernent des pays ne faisant pas partie de l'OCDE, tels que les 18 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest pris en considération dans cet exposé, et les flux migratoires irréguliers. Pour de plus amples informations sur la disponibilité des données, voir Mosler Vidal (2019).

¹⁰ La comparaison porte sur les données relatives aux projets de migration pour 2010-2015 et aux flux migratoires entrants pour 2011-2016 eu égard au fait que les projets peuvent mettre du temps à se réaliser.

¹¹ Les données d'Eurostat et de l'OCDE sur les arrivées régulières sont basées sur les premiers permis de séjour émis pour au moins douze mois, qui renseignent de manière indirecte sur les flux. Compte tenu du défaut de données fiables sur les arrivées irrégulières et des chevauchements partiels entre les données sur les arrivées régulières et irrégulières, les estimations présentées ici ne peuvent avoir qu'une valeur indicative.

¹² Ce nombre est calculé en associant les données d'Eurostat et de l'OCDE sur les arrivées régulières et les estimations des arrivées irrégulières établies par Frontex à partir des franchissements de frontière. Compte tenu du défaut de données fiables sur les arrivées irrégulières et des chevauchements partiels entre les données sur les arrivées régulières et irrégulières, ces estimations sont purement indicatives. Les arrivées irrégulières dans la période comprise entre 2011 et 2016 ont été sensiblement plus nombreuses que les années précédentes.

Figure 7.3. Projets de migration et estimations des flux entrants dans l'Union européenne, 2010-2015¹³



Source : Figure établie par les auteurs à partir des données d'enquête sur les désirs et les projets de migration du Gallup World Poll, des données démographiques de la Division de la population du DAES des Nations Unies, des données sur les flux migratoires réguliers d'Eurostat (2020) et de l'OCDE (2020), et des estimations des flux migratoires irréguliers de Frontex (2020). Application de poids de sondage et de population.

Il existe des différences régionales en ce qui concerne la concrétisation des projets de migration en migrations réelles. D'après les données disponibles, les migrants originaires d'Afrique du Nord sont plus susceptibles que les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest d'entrer dans un pays européen de manière régulière. Alors qu'entre 2011 et 2016, le nombre annuel moyen de personnes ayant migré de manière régulière en Europe depuis les pays d'Afrique du Nord considérés représentait 11,3 % du nombre annuel moyen de personnes qui avaient indiqué avoir formé des projets de migration entre 2010 et 2015, cette proportion s'élevait à 3,1 % dans les pays d'Afrique de l'Ouest étudiés. On estime que le nombre annuel moyen de personnes ayant migré de manière irrégulière représentait 1,3 % des projets de migration annuels moyens tant pour l'Afrique du Nord que pour l'Afrique de l'Ouest¹⁴.

¹³ Ces données se rapportent aux migrations depuis les 18 pays africains considérés vers les 23 pays de l'Union européenne considérés. Le nombre absolu d'adultes prévoyant d'émigrer est calculé en multipliant le pourcentage de personnes interrogées dans le cadre de l'enquête qui ont indiqué avoir le projet d'émigrer vers les pays de l'Union européenne considérés par les chiffres de population. Les estimations portent sur les personnes âgées de 15 ans et plus. Application de poids de sondage et de population. Les estimations sont basées sur les données regroupées pour la période comprise entre 2010 et 2015.

¹⁴ La signification statistique des différences régionales en matière de projets de migration a été vérifiée.



Encadré 7.4. Les migrants potentiels peuvent décider de rester ou de se rendre dans d'autres destinations

Les migrants potentiels peuvent décider de rester dans leur pays d'origine ou de migrer ailleurs. Cela peut résulter d'une perception modifiée des possibilités et des capacités dans leur pays et ailleurs (à des fins de comparaison, voir de Haas, 2014 ; Carling et Schewel, 2018).

- **La décision (d'attendre et) de rester dans le pays d'origine** peut être liée à la perception d'une amélioration des possibilités professionnelles et/ou à des changements de la situation personnelle des migrants potentiels et de leurs aspirations générales. Les personnes peuvent également juger que leurs perspectives de migration et de vie dans la destination souhaitée se sont dégradées – par exemple en raison d'un ralentissement économique ou de nouvelles politiques en matière d'immigration. Les personnes peuvent également se voir contraintes de rester en raison de l'apparition ou de l'aggravation d'une situation de violence et d'insécurité.
- **La décision de migrer vers une autre destination** peut être liée à des changements dans la perception des risques et des possibilités qu'offrent les différents pays de transit et de destination et/ou à des changements de la situation personnelle des migrants potentiels et de leurs aspirations générales. Les migrants qui souhaitaient initialement se rendre en Europe peuvent alors devenir des migrants internes ou migrer dans d'autres pays non européens. Les migrants d'Afrique de l'Ouest sont plus susceptibles de rester dans la région, où ils peuvent bénéficier du Protocole sur la libre circulation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ou sur le continent : on estime qu'environ sept migrants d'Afrique de l'Ouest sur dix restent en Afrique, contre à peine 1,5 migrant d'Afrique du Nord sur dix (Commission européenne, 2018). Dans certains cas, la migration interne et interrégionale peut constituer une étape vers une migration ultérieure à destination de l'Union européenne ou ailleurs. Pendant les phases de migration de courte et de longue durée dans les pays de transit, les migrants peuvent renforcer leur capacité à migrer en Europe, par exemple en travaillant afin de financer les coûts de leur migration ou en participant à des programmes d'éducation en vue de satisfaire aux conditions à l'immigration. Dans d'autres cas, cependant, la capacité des migrants à migrer peut diminuer – par exemple, en raison de situations de vulnérabilité.

Entre 2011 et 2016, on a recensé un nombre annuel moyen de 247 266 arrivées régulières et on a estimé le nombre moyen d'arrivées irrégulières à 55 664. Autrement dit, le nombre estimatif d'arrivées irrégulières représentait environ 20 % des arrivées régulières. En moyenne, six ressortissants de pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest ayant formé des projets de migration sur cent sont entrés de manière régulière dans un pays européen, et on estime qu'un sur cent est entré de manière irrégulière.

La proportion de personnes ayant concrétisé leurs projets de migration en entrant dans un pays européen de manière irrégulière¹⁵ était, de manière générale, légèrement plus élevée dans les pays d'Afrique de l'Ouest qui affichent un faible indice de développement humain. Dans certains pays, la proportion du nombre estimatif d'entrées irrégulières par rapport au nombre total d'entrées était légèrement plus élevée que dans d'autres pays, si l'on considère les moyennes annuelles entre 2011 et 2016. Cela a été le cas au Mali (34 %), en Côte d'Ivoire (27 %), en Sierra Leone (26 %), au Nigéria (26 %), en Guinée (26 %), au Libéria (25 %), au Burkina Faso (24 %), au Niger (22 %) et au Ghana (19 %). Entre 2011 et 2016, tous ces pays, à l'exception du Ghana, se sont vu attribuer chaque année un indice de développement humain bas, plus faible que dans la plupart des autres pays étudiés dans le présent exposé (PNUD, 2019).

¹⁵ Pour une analyse comparative des flux migratoires réguliers et irréguliers depuis l'Afrique vers l'Europe, voir Mosler Vidal et al. (2019).

7.4. Lacunes et limitations en matière de recherche et de données, et comment y remédier

Les données actuellement disponibles ne permettent guère de procéder à une analyse exhaustive du décalage entre les projets de migration et les migrations effectives. Cette question est toutefois essentielle pour définir des politiques migratoires efficaces à même de maximiser les avantages possibles de la migration pour les pays d'origine, de transit et de destination. En particulier, les lacunes suivantes en matière de recherche et de données doivent être comblées :

- **Recherches sur la capacité des migrants à transformer leurs désirs et projets de migration en émigration réelle** : des recherches supplémentaires sont nécessaires, en particulier sur le rôle des caractéristiques individuelles des migrants et de leur inclusion dans des réseaux sociaux, ainsi que de facteurs contextuels plus larges tels que les politiques migratoires et la situation économique et politique dans les pays d'origine, de transit et de destination.
- **Données sur les caractéristiques socioéconomiques des migrants dépourvus de documents** : des questions y relatives pourraient être incluses dans les outils de collecte de données existants qui sont utilisés en Afrique et dans l'Union européenne, tels que la Matrice de suivi des déplacements, dans le but de comprendre comment ces caractéristiques influent sur l'accès des migrants aux possibilités de migration régulières et irrégulières.

Les mesures suivantes peuvent contribuer à améliorer la disponibilité des données pertinentes :

- **Appui des bureaux nationaux de la statistique en Afrique, y compris par des initiatives de renforcement des capacités en matière de données**, afin de renforcer la capacité de ces derniers à recueillir des données sur les sujets précités : les stratégies de collecte de données pertinentes à cet égard comprennent la conduite d'enquêtes spécifiques sur les migrations, l'intégration de questions relatives aux migrations dans les recensements de population nationaux et l'amélioration des systèmes de données administratives.
- **Facilitation des mécanismes interrégionaux et internationaux de partage de données** en vue d'améliorer la coopération entre les bureaux nationaux de la statistique et de tirer le meilleur parti des données existantes déjà recueillies par les pays : en particulier, les données sur les flux migratoires entrants recueillies par les pays de destination pourraient fournir des informations sur les flux migratoires sortants au départ des pays d'origine.
- **Étude du potentiel de nouvelles sources de données, telles que les données tirées des recherches en ligne et des réseaux sociaux** : des efforts supplémentaires devraient être déployés en vue d'exploiter les données accessibles librement ou les données qui ont été recueillies par des entreprises privées afin d'estimer les intentions et les flux migratoires, tout en s'intéressant aux questions liées aux difficultés de différenciation des migrants et des non-migrants (d'après les définitions recommandées par les Nations Unies), à la représentativité des données (les candidats à la migration qui possèdent une faible capacité à migrer étant susceptibles d'avoir un accès moindre à une connexion Internet et à des smartphones), ainsi qu'au respect de la vie privée des personnes et des libertés civiles¹⁶.

¹⁶ Voir, par exemple, <https://migrationdataportal.org/fr/data-innovation> (page consultée le 23 juin 2020).

Afrobaromètre

2019 À la recherche d'opportunités : En Afrique, les jeunes et les instruits sont plus susceptibles de penser à émigrer. Dépêche no 288, 26 mars. Disponible à l'adresse http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/D%C3%A9p%C3%AAtches/ab_r7_dispatchno288_a_la_recherche_dopportunités_migration_en_afrique1.pdf.

Bakewell, O. et A. Bonfiglio

2013 *Moving beyond conflict: Re-framing mobility in the African Great Lakes region. Working paper for the African Great Lakes mobility project* (Working Paper 71). International Migration Institute, Oxford.

Böhme, M., A. Gröger et T. Stöhr

2019 Searching for a better life: predicting international migration with online search keywords. *Journal of Development Economics*, vol. 142.

Carling, J.

2002 Migration in the age of involuntary immobility: theoretical reflections and Cape Verdean experiences. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 28, no 1, pp. 5-42.

Carling, J. et F. Collins

2018 Aspiration, desire and drivers of migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, no 6, pp. 909-926.

Carling, J. et K. Schewel

2018 Revisiting aspiration and ability in international migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, no 6, pp. 945-963.

Commission européenne

2018 *Many more to come? Migration from and within Africa*. Centre commun de recherche, Luxembourg. Disponible à l'adresse <https://ec.europa.eu/jrc/en/publication/eur-scientific-and-technical-research-reports/many-more-come-migration-and-within-africa> (page consultée le 23 juin 2020).

Connor, P.

2018 *International migration from sub-Saharan Africa has grown dramatically since 2010*. Pew Research Center. Disponible à l'adresse www.pewresearch.org/fact-tank/2018/02/28/international-migration-from-sub-saharan-africa-has-grown-dramatically-since-2010/ (page consultée le 25 juin 2020).

de Haas, H.

2014 *Migration Theory. Quo vadis?* IMI Working Papers 100.

- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), Division de la population
2020 *World Population Prospects 2019, Online Edition*. Disponible à l'adresse <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/> (page consultée le 23 juin 2020).
- Docquier, F., G. Peri et I. Ruysen
2014 The Cross-country Determinants of Potential and Actual Migration. *International Migration Review*, vol. 48, no 1 spécial, pp. 37-99.
- Eurostat
2020 Statistiques sur la migration internationale 2011-2016. Immigration par classe d'âge, sexe et nationalité. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/-/MIGR_IMM1CTZ (page consultée le 23 juin 2020).
- Frontex
2020 Detections of illegal border-crossings statistics download 2011–2016. Disponible à l'adresse <https://frontex.europa.eu/along-eu-borders/migratory-map/> (page consultée le 23 juin 2020).
- Mosler Vidal, E.
2019 *Migration data on the Central Mediterranean Route: What do we know?* GMDAC Briefing Series: Towards safer migration in Africa: Migration and Data in Northern and Western Africa. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migration-data-central-mediterranean-route-what-do-we-know> (page consultée le 23 juin 2020).
- Mosler Vidal, E., E. Borgnäs et M. Rango
2019 *African migration to the EU: Irregular migration in context*. GMDAC Briefing Series: Towards safer migration on the Central Mediterranean Route. Disponible à l'adresse https://gmdac.iom.int/sites/default/files/03_-_residence_permits-bbb.pdf.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
2020 Base de données sur les migrations internationales. Statistiques sur les migrations internationales 2011-2016, variable « Entrées de personnes étrangères par nationalité ». Disponible à l'adresse <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&DataSetCode=MIG> (page consultée le 23 juin 2020).
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
2019 Human Development Data (1990–2018). Disponible à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/data> (page consultée le 23 juin 2020).
- Schewel, K.
2019 Understanding Immobility: Moving Beyond the Mobility Bias in Migration Studies. *International Migration Review*, vol. 54, no 2, pp. 1-28. Disponible à l'adresse <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0197918319831952> (page consultée le 23 juin 2020).
- Tjaden, J., D. Auer et F. Laczko
2017 *Measuring Global Migration Potential, 2010–2015*. GMDAC Data Briefing Series, no 9, juillet. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/gmdac_data_briefing_series_issue_9.pdf.
- 2019 Linking migration intentions with flows: evidence and potential use. *International Migration*, vol. 57, no 1, pp. 36-57.